

LE RÔLE DES ACTEURS ET LA DCE

UN CADRE FONDATEUR RENOVE

- Une préoccupation environnementale
- Une directive applicable à tous les milieux
- Une obligation de résultat dans un délai fixé
- La prise en compte des aspects économiques et de l'aménagement du territoire
- L'information et la consultation du public

Un enjeu général

- Mettre réellement en œuvre la DCE
- Arriver à une vision partagée de l'avenir du bassin

LA NOTION DE MASSE D'EAU

- Une masse d'eau
- Un type
- Des conditions de référence (le très bon état)

LA DEFINITION DES MASSES D'EAU

- Une décision politique plus que scientifique
- Au delà du nombre de masses d'eau, il faut s'attacher à leur typologie.
- 4 à 5000 masses d'eau pour le France, de 30 à 50 types différents

LA NOTION DE BON ETAT

- Les méthodes de mesure sont précisées
- La notion de bon état n'est pas clairement définie
- Comment associer les acteurs à cette définition
- Il ne s'agit pas que d'une définition scientifique

Les principales échéances

Révision du SDAGE

Fin 2004

> Établissement de l'état des lieux

- Description des « pressions » et de l'état des milieux
- Contexte socio-économique
- Identification des milieux risquant de ne pas atteindre le bon état

2006

> Première consultation obligatoire

> Système de surveillance des milieux en place

2009

> Adoption du plan de gestion

- Objectifs
- Programme de mesures

La méthodologie

- **Des documents guides européens** en cours de finalisation
- **Un guide national « état des lieux »** diffusé par le Ministère
- **Une méthodologie adaptée et mise au point sur le Bassin** (secrétariat technique et Bureau du Comité de Bassin) pour atteindre la première échéance de 2004

Où en est-on aujourd'hui ?

En résumé



Les principaux éléments
de méthode existents



L'état des lieux 2004 est à lancer
dès à présent sur l'ensemble du
bassin avec les acteurs de la
gestion locale

La construction de l'état des lieux 2004 en RMC : méthode générale

Les principales étapes de l'analyse

- Contexte socio-économique
- Pressions (rejets, prélèvements, artificialisation...) et qualité des milieux en 2003
- Evolution probable de la situation d'ici 2015 compte tenu :
 - > de l'application de la réglementation
 - > des projets programmés
 - > des perspectives d'évolution du territoire



**Pressions et état du milieu probables en 2015 ?
= évaluation du risque de non atteinte du bon état**

La construction de l'état des lieux 2004 en RMC : méthode générale

Un état des lieux avec quelles données ?

- Des données et informations «normalisées» rassemblées et mises en forme par le niveau de bassin (cohérence et homogénéité)
- Des contributions essentielles du niveau local (SAGE, Contrats de rivières...) :
 - > données complémentaires et actualisées
 - > expertise de terrain



Le bassin RMC a choisi une méthode de « co-construction technique » de l'état des lieux avec les acteurs locaux

Pour mettre en œuvre la directive-cadre, qui fait quoi ?

- Le rôle du MEDD :
 - ➔ préparer les textes de transposition de la directive en droit français
 - ➔ assurer la coordination générale des travaux au niveau national (cohérence des démarches des différents bassins entre elles et vis à vis des autres États membres)
- Le rôle du Comité de Bassin : élaborer le plan de gestion
- Le rôle du Préfet coordonnateur de bassin :
 - ➔ approuver le plan de gestion
 - ➔ élaborer le programme de mesures



**... avec la participation active
des acteurs locaux**

Une déclinaison:
Amener des porteurs d'intérêts
sectoriels à accepter de
réfléchir à une problématique
dont leur domaine d'intérêt
n'est qu'une partie

Les motivations des acteurs

- Actuellement, les milieux n'en constituent pas l'essentiel
- Ils raisonnent plutôt en fonction des usages
- Ils sont porteurs des préoccupations matérielles de leurs mandants

UNE NECESSITE

- Associer vraiment les acteurs à la prise de vraies décisions et ne pas se contenter d'une « écoute alibi »

QUELQUES DIFFICULTES DE L'EXERCICE

- L'équilibre redevances/aides, fondement du dispositif actuel, risque d'être rompu: le montant et le rythme des dépenses sont maintenant imposés de l'extérieur
- Le débat sur eau et agriculture va devoir être tranché
- Cela va demander du courage politique (ne pas céder sur les « sujets qui fâchent »)

4

Pour atteindre des objectifs : les éléments de méthode proposés par la directive-cadre...

La prise en compte des aspects socio-économiques

⇒ **l'identification des usages socio-économiques de l'eau dans l'état des lieux**

⇒ **l'analyse des «scénarios d'évolution » d'ici 2015**

Application des directives européennes sur l'eau (ERU, nitrates, etc.)

Perspectives d'aménagement du territoire



Au-delà de l'état des lieux, un objectif : intégrer politiques sectorielles et politique de l'eau

Pour atteindre des objectifs : les éléments de méthode proposés par la directive-cadre...

La participation des acteurs

- ⇒ un enjeu essentiel pour les **instances de bassin**
- ⇒ construire l'état des lieux et le futur plan de gestion **avec** les **acteurs** de l'eau et les **gestionnaires** de milieux :
 - qui possèdent une connaissance et une expertise incontournables...
 - qui seront porteurs et garants des objectifs retenus...
 - pour conforter les démarches engagées au fil du temps ...



**Les SAGE, contrats de milieux, etc... :
de véritables atouts pour la réussite du projet**

Un premier exercice pratique:
Amener 1000 personnes dans
le bassin à s'intéresser au bon
état écologique des eaux, et les
faire adhérer au concept

L'expérience des commissions géographiques

- 2 séries de réunions par an, sur place
- Une logistique très lourde
- Une pédagogie
- « localiser » les thèmes traités: parler aux gens de ce qui les concerne et qu'ils connaissent

Pour atteindre des objectifs : les éléments de méthode proposés par la directive-cadre...

La participation des acteurs... Concrètement...

Les réunions techniques régionales

- ⇒ au **printemps 2003** : apporter une information détaillée sur le contenu de la directive et l'état d'avancement des travaux en RMC
- ⇒ à **l'automne 2003** : procéder à la construction commune de l'état des lieux en sollicitant l'expertise locale sur :
 - l'identification définitive des masses d'eau (intégrant les pressions)
 - les risques de non-atteinte des objectifs

Avec quelles données ?

- Des données et informations « normalisées » rassemblées et mises en forme par le niveau de bassin (cohérence et homogénéité)
- Les contributions essentielles du niveau local (SAGE, Contrats de rivières...) :
 - > données complémentaires et actualisées
 - > expertise de terrain



**Le bassin RMC a choisi de construire
l'état des lieux avec les acteurs locaux**

Méthode générale

Données « normalisées »

Expertise Locale

Evaluation des
pressions et de leurs
impacts sur le milieu en
2003

Evaluation de l'évolution
des pressions et de leurs
impacts sur le milieu en
2015

Evaluation du risque de non atteinte des objectifs
environnementaux de la Directive en 2015

		Allaine/Allan		Allan		Rosmonoise	
		2003	2015	2003	2015	2003	2015
Physico-chimie	Qualité du milieu/Mo et Oxydables						
	Qualité du milieu/matières azotées						
	Impact des MO urbaines	XXX	X	X	X	X	0
	Impact des MO industrielles	XXX	X	X	X	0	0
	Impact des MO agricoles	X	X	0	0	0	0
	Qualité du milieu / nitrates						
	Qualité du milieu/matières phosphorées						
	Impact des nutriments urbains	XX	X	X	X	X	0
	Impact des nutriments industriels	XX	X	X	X	0	0
	Impact des nutriments agricoles	X	XX			0	0
	Qualité du milieu/métaux						
	Qualité du milieu/ pesticides						
	Qualité du milieu/ autres micropolluants						
	Impact des toxiques urbains	XX	X	XX	X	0	0
	Impact des toxiques industriels	XX	X	XXX	XX	0	0
	Impact des toxiques agricoles	X	X	X	X	0	0
	Qualité du milieu/ eutrophisation						
Hydro-morphologie	Impact des prélèvements et des modifications du régime hydrologique	0	0	X	X	X	X
	Impact des ouvrages transversaux	XX	X	XX	XX	0	0
	Impact des aménagements sur la fonctionnalité transversale	0	0	XXX	XXX	0	0
Autres	Impact des pressions directes sur le vivant						
	Autres Impacts						
Biologie	Qualité hydrobiologique (invertébrés)						
	Qualité piscicole						
Principaux problèmes vis à vis du Bon Etat		Apport nutriments Suisse. Activités industrielle		Modification du milieu - forte concentration urb. Et ind.		Impact des étangs	
Risque de Non atteinte du Bon Etat		Faible		Moyen		Faible	
Milieu susceptible d'être classé comme fortement modifié		Non		Non		Non	

Conclusions du test

⇒ Complémentarité entre l'expertise locale et les éléments issus des bases des données

⇒ Un travail technique en 2 temps forts

Préparation des documents de travail et d'aide à l'expertise d'ici l'été 2003

Forte concertation technique locale durant l'automne 2003

⇒ Une méthode de travail résolument innovante qui, parfois, bouscule nos certitudes ...

Un deuxième exercice
pratique: Comment impliquer
les 14 millions d'habitants du
bassin?

Pourquoi?

C'est obligatoire, mais encore:

- Quelle information faire passer?
- Quelles messages faire passer?
- Quelles informations recueillir, et qu'en faire?

Pour atteindre des objectifs : les éléments de méthode proposés par la directive-cadre...

La participation du [grand] public...

- ⇒ n'est exigée qu'à partir de 2006
(préparation du plan de gestion)
- ⇒ actuellement :
 - définition de la méthodologie
 - élaboration de produits « d'information »
(brochure du MEDD,
rubrique DCE du site internet
du réseau de données du bassin RMC, ...)

Aujourd'hui, on ne sait pas faire